

Télé-assistance: le fil de la vie

L'Association Sécurité Assistance célèbre cet après-midi son 5^{ème} anniversaire

En matière de télé-assistance, l'Association pour la sécurité et l'assistance aux personnes âgées ou handicapées, à St-Georges-de-Didonne, constitue un modèle du genre et le nombre de ses adhérents est en hausse constante.

Jean-Pierre AGUILA

En matière de télé-assistance auprès des personnes âgées, la Côte de Beauté et plus largement le département de la Charente-Maritime sont des modèles du genre. Voilà 5 ans précisément, Jean-Roger Lepetit, un retraité installé définitivement à Saint-Georges-de-Didonne créait, avec des amis, l'association pour la sécurité et l'assistance aux personnes âgées ou handicapées de Charente-Maritime. Cet ancien directeur d'un bureau d'études techniques parisien spécialisé en construction hospitalière mettait ainsi sa riche expérience au service du troisième âge souvent confrontés à la solitude et à la maladie. «*En fait, notre but principal, rappelle-t-il, c'était avant tout de favoriser le maintien des personnes âgées dans leur propre domicile.*»

De fait, à mesure que les handicaps découlant de la vieillesse s'alourdissent, nombreux sont les vieillards contraints de séjourner dans des maisons de retraite. Une démarche souvent dictée par la seule crainte de se trouver seul en cas d'accident ou de maladie et, partant, de ne pouvoir bénéficier d'aucune assistance ni aide.

Cela, Jean-Roger Lepetit, familier du monde hospitalier en raison de ses fonctions passées, le savait. Et, pour répondre à ce besoin de sécurité éprouvé par le troisième âge, il décida donc de mettre au point un ingénieux système de télé-assistance fonctionnant 24 heures sur 24. Sitôt émise, son idée suscitait l'enthousiasme de la commune de St-Georges-de-Didonne qui mettait un local à la disposition de l'association.

Sécurité et services

Aujourd'hui, une visite au 9 rue du Logis est des plus édifiantes. Hier matin, au rez de chaussée, telles deux sentinelles vigilantes, deux assistantes de



Au 9 de la rue du Logis, l'opératrice veille devant son récepteur. • Photos La France.

l'association veillaient devant deux récepteurs, attendant qu'un appel se manifeste. Et Jean-Roger Lepetit d'expliquer: «*Nous assurons à nos adhérents deux types de prestation: la sécurité et des services.*»

Pour assurer la sécurité des membres de l'ASA, celle-ci gratifie chacun d'eux de deux appareils: un émetteur radio et un transmetteur. Le premier, guère plus gros qu'une boîte d'allumette, est porté en permanence par son utilisateur. Le quel, dès qu'il se trouve dans une situation critique, peut l'actionner par une simple pression sur un bouton.

Automatiquement, le transmetteur qui lui est branché à un appareil téléphonique, se déclenche. Conséquence, dans les bureaux de l'association, à Saint-Georges-de-Didonne, une sonnerie amplifiée par un buzzer

retentit. Puis, sur l'imprimante du récepteur, apparaît en rouge le code de l'abonné qui permettra à l'opératrice de retrouver sur ses fichiers le nom de l'adhérent.

Autres renseignements figurant sur les précieuses fiches: l'adresse de l'abonné bien entendu, mais également le nom de son médecin traitant, son numéro de téléphone, le nom de ses voisins et des personnes susceptibles de la secourir, éventuellement des indications sur le plan de son appartement et ses éventuels handicaps physiques.

Micro hyper-sensible

Parallèlement, à peine alertée, l'opératrice peut entrer en communication téléphonique avec la

personne en détresse. «*Même si notre adhérent a fait une chute au bas d'un escalier et ne peut plus se déplacer, il reste en mesure de converser avec l'assistante grâce à un micro hyper-sensible branché au transmetteur même s'il se trouve dans une autre pièce que celle du téléphone, précise Jean-Roger Lepetit. «Quand la maison est très grande, par exemple s'il s'agit d'une ferme, nous prenons soin alors de l'équiper d'un haut parleur.*»

La philosophie de l'ASA est telle que dans la plupart des cas, le besoin ne s'en faisant pas sentir, l'opératrice évitera d'alerter des services d'urgence tels que médecins et pompiers.

«*Ce type d'intervention, s'il ne se justifie pas vraiment est traumatisant psychologiquement pour les personnes*

âgées», estime en effet Jean-Roger Lepetit.

Aussi pour la conversation

L'an passé, du 1er janvier au 31 octobre, à l'ASA qui compte 320 adhérents (des personnes du troisième à l'exception de deux jeunes handicapés) on a dénombré 123 appels de détresse motivés et occasionnés par 96 interventions voisines et 30 malaises. En retour, ces alertes ont donné lieu à 96 interventions de voisins, 32 visites de médecins, 15 recours aux services d'urgence et 8 hospitalisations.

Mais il arrive souvent que les adhérents actionnent la télé-alarme par erreur, pour la seule envie de converser avec l'opératrice. Toujours en 1990, on a compté, en moyenne mensuelle, 360 appels de ce type.

Après la télé-alarme, l'ASA offre des télé-services. En pressant un bouton du transmetteur, le membre de l'association alerte l'opératrice et met en fonction l'imprimante qui indiquera le code de la personne concernée. «*C'est en quelque sorte l'équivalent du numéro vert puisqu'ensuite, notre assistante appellera par téléphone l'abonné, poursuit Jean-Roger Lepetit. Souvent les personnes veulent tout bonnement converser mais elles peuvent aussi demander un service, un renseignement que l'opératrice donnera grâce aux documents mis à sa disposition.*»

Les membres les plus isolés de l'ASA bénéficient aussi d'appels réguliers effectués par les assistantes, voire même de visites à domicile par des bénévoles soucieux de rompre la solitude du troisième âge.